jean Moulin était une figure centrale de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale. En tant que tel, les libertés qu'il défendait étaient largement liées à la préservation et à la restauration de la République française face à l'occupation nazie et au régime de Vichy.

1. **Liberté de pensée et d'expression :** Moulin était fermement opposé à la censure et à la propagande du régime de Vichy et des forces d'occupation nazies. Il soutenait le droit de tous les citoyens à penser et à s'exprimer librement.
2. **Liberté politique :** En tant que haut fonctionnaire et homme politique, Moulin était profondément engagé envers la démocratie. Il s'est opposé aux régimes totalitaires et autoritaires qui cherchaient à éliminer cette liberté.
3. **Liberté de résistance :** Moulin croyait fermement au droit et au devoir des citoyens de résister à l'oppression et à l'occupation. C'est ce qui l'a poussé à unir les différents mouvements de la Résistance française en une seule entité sous l'autorité du Général de Gaulle et du Comité de libération national.
4. **Droits de l'homme :** En tant que préfet, Moulin a refusé de mettre en œuvre les lois antisémites du régime de Vichy. Il a également cherché à protéger les personnes vulnérables et à garantir leur dignité et leurs droits fondamentaux.
5. **Liberté d'égalité :** Moulin a cherché à promouvoir l'égalité entre tous les citoyens français, indépendamment de leur race, de leur religion ou de leur origine ethnique.

En résumé, les libertés que défendait Jean Moulin étaient celles inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que dans la devise de la République française : liberté, égalité, fraternité.